

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 3 mars, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD
Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M.
NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M.
VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme
ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER
Pascal, M. Bernard ZBORALA.

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme
MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon
(Pouvoir à M. JANICOT Philippe).

Secrétaire de séance : Mme ASTIER Martine

15. Modification de la grille des emplois de la commune de Boisseuil.

Conformément à l'article L 313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au conseil municipal de modifier la durée hebdomadaire de travail des emplois dans la commune ainsi que les créations et les suppressions des emplois.

1. Pôle culturel :

- Création d'un poste permanent d'adjoint technique à compter du 1^{er} juin 2026 (poste 79).

Suite au prochain départ à la retraite d'un agent du pôle culturel, il convient de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique (catégorie C), à compter du 1^{er} juin 2026.

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} juin 2026 (poste 80).

Suite au prochain départ à la retraite d'un agent du pôle culturel et afin de pouvoir élargir le recrutement et ainsi permettre à la collectivité de disposer d'un maximum de candidatures, il convient également de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C), à compter du 1^{er} juin 2026.

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} juin 2026 (poste 81).

Suite au prochain départ à la retraite d'un agent du pôle culturel et afin de pouvoir élargir le recrutement et ainsi permettre à la collectivité de disposer d'un maximum de candidatures il convient également de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (catégorie C), à compter du 1^{er} juin 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de créer le poste d'adjoint technique principal (poste 79), à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2026,
- de créer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (poste 80), à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2026,
- de créer le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (poste 81), à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2026,
- d'approuver la nouvelle grille des emplois à partir du 1^{er} juin 2026,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 4 mars 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Thierry VALADON

